

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 juillet 2024



Qui a Bretagne sans Jugon a chape sans chaperon

L'an, deux mille vingt-quatre, le onze juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD.

POUVOIRS : Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Denis KEURMEUR, Mme Julie POUPART, M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Thierry LEBOUCHER

Date de la convocation et d'affichage : 5 juillet 2024

Objet de la Délibération
n°2024-0064

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	19

- FINANCES :

- DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET (opérations d'ordre)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote les Décisions Modificatives du budget suivantes :

-Budget commune : (cf amortissement sur 10 ans de la subvention amendes de Police pour la rue du Bocage)

Recettes de Fonctionnement : 777-042 : 514 € ; Dépenses de Fonctionnement : 023 : 514 €

Dépenses d'Investissement : 13935-040 : 514 € ; Recettes d'Investissement : 021 : 514 €

-Budget aire de camping-cars : (cf amortissement sur 1 an d'équipement technique)

Dépenses de Fonctionnement : 023 : - 1410,12 € ; 6811-042 : + 1410,12 €

Recettes d'Investissement : 021 : - 1410,12 € ; 28153-040 : +1410,12 €

Le secrétaire de séance, M. Thierry LEBOUCHER

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

